

GUIDE DE COMPÉTITION



COUPE DE FRANCE BMX

Championnat de France des DN & EA BMX

23 & 24 avril 2022

Guipavas (Bretagne)



COUPE DE FRANCE BMX

3^{ème} et 4^{ème} manches : GUIPAVAS (BRET)

COMPÉTITION

Engagements & Règlementation	3
Accueil des pilotes	4
Programme sportif	5
Récompenses / Dotations	6

INFOS PRATIQUES

Accès / Plan	7
Plan du site	8
Infos grand public	9
Mesures Sanitaires	10
Hébergements	11
Espace tentes DN, EA, comités & clubs	12
Espace camping	13
Contacts	14
Partenaires	15



ENGAGEMENTS

PROCÉDURE

Les engagements doivent être effectués par les clubs sur Internet à partir du site de la FFC. Suivant la procédure habituelle des engagements en ligne :

<http://maj.ffc.fr/majepreuves/index.asp>

La **clôture des engagements** est fixée au **jeudi 14 avril à 22h00**.

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.

Les annulations avec remboursement seront acceptées uniquement jusqu'au **lundi 18 avril 23h59**

Seuls les pilotes nationaux 2022 sont autorisés à courir.

MONTANT DES ENGAGEMENTS

- ▶ **Coupe de France Challenge : 19 € par pilote** et par course
- ▶ **Coupe de France Championnat : 27 € par pilote** et par course

RÈGLEMENTATION

CLASSEMENT PAR POINTS (CPP)

La Coupe de France compte pour le CPP National pour les catégories concernées (cf. Note aux Clubs de BMX 2022).

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES DN & EA

La Coupe de France de BMX compte pour le Championnat de France des équipes de Divisions Nationales de BMX 1 & 2 et des Equipes Avenir.

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

La Coupe de France BMX est régie par le règlement FFC BMX 2022 dont voici quelques extraits :

- ▶ Les **numéros de pilotes** dans le dos du maillot sont seulement autorisés pour les pilotes ayant un numéro internationale Elite UCI.
- ▶ Les **maillots avec zip intégral** sont interdits.
- ▶ Les **pédales automatiques** sont autorisées à partir de la catégorie Minime (pilotes nés en 2009 et avant).

Les pilotes devront utiliser leur numéro de plaque tel qu'il est mentionné sur la LRP 2022 : <https://www.ffc.fr/discipline/bmx-race/reglements-listes-officielles/>

PLAQUES

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une **plaque d'identification latérale** fournie par la FFC et qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées à l'aide de la photo-finish.

Tout coureur dont le vélo ne sera pas équipé de **plaque fournie** se verra refuser le départ et cela dès les essais.

COMMISSAIRES

PANEL DES COMMISSAIRES

Président du Jury : Alain DANIEL

Adjoint PDJ : Vincent ROUGET

Adjoint Pré-Grille : Marine LE BOUGEANT

Adjoint Starter : Claude FAVREL

Adjoint Départ : Juliana LEGER

Adjoint Arrivée : Delphine SOITEUR



INSCRIPTIONS

CONFIRMATIONS

Un point d'accueil sera à votre disposition dans la Halle près de la piste BMX.

Il permettra de :

- ▶ **Recevoir les coureurs ou leur responsable** afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves, des essais, aux installations de camping, etc.
- ▶ **Confirmer les inscriptions**, remettre les plaques, attribuer des badges pour les officiels.

Les enveloppes ne seront remises qu'aux pilotes sur présentation de leur licence de l'année en cours (droits d'engagements réglés).

HORAIRES D'OUVERTURE

- ▶ **Vendredi** : 17h00 à 21h00
- ▶ **Samedi** : 07h30 à 11h00

CATÉGORIES

LISTE DES CATÉGORIES

Retrouvez ci-dessous la liste des catégories pour le Challenge et le Championnat :

COUPE DE FRANCE	
CHALLENGE	CHAMPIONNAT
Minime Fille	Junior Femme
Minime Garçon	Junior Homme
Cadette	Élite Femme
Cadet	Élite Homme
Femme 17+	
Homme 17/24	
Homme 25/29	
Homme 30+	

COMPÉTITIONS

DÉFINITION DES BLOCS

- ▶ **Bloc 1** : Minime G/F
- ▶ **Bloc 2** : Femme 17+, Homme 17/24
- ▶ **Bloc 3** : Homme 25/29, Homme 30+
- ▶ **Bloc 4** : Cadet G/F
- ▶ **Bloc 5** : Junior F/H, Élite F/H

PROGRAMME SPORTIF

COURSES DU SAMEDI

SAMEDI 23 AVRIL 2022*	
Matin	
Essais	Bloc 1
Essais	Bloc 2
Essais	Bloc 3
3 manches	Blocs 1 / 2 / 3
Phases finales	Blocs 1 / 2 / 3
Récompenses	Blocs 1 / 2 / 3
Après-Midi	
Essais	Bloc 4
Essais	Bloc 5
3 manches	Blocs 4 / 5
Phases finales	Blocs 4 / 5
Récompenses	Blocs 4 / 5

COURSES DU DIMANCHE

DIMANCHE 24 AVRIL 2022*	
Matin	
Warm Up	Bloc 1
Warm Up	Bloc 2
Warm Up	Bloc 3
3 manches	Blocs 1 / 2 / 3
Phases finales	Blocs 1 / 2 / 3
Récompenses	Blocs 1 / 2 / 3
Après-Midi	
Warm Up	Bloc 4
Warm Up	Bloc 5
3 manches	Blocs 4 / 5
Phases finales	Blocs 4 / 5
Récompenses	Blocs 4 / 5

**Sous réserve de modifications. Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.*



RÉCOMPENSES

COUPES ET PRIX

Les **coupes** et **prix** seront remis aux trois premiers pilotes de chaque catégorie sur le podium lors de la cérémonie protocolaire en présence des personnalités FFC.

Dans toutes les catégories, seuls les 3 premiers seront récompensés.

TOTAL DES PRIX

Le **total des prix** de la Coupe de France est de **11.200 €**.

CLASSEMENT GÉNÉRAL DE LA COUPE DE FRANCE

Des prix sont remis aux 3 premiers pilotes du classement général de la Coupe de France pour les catégories Championnat. La remise se déroulera sur le podium à l'issue de la 10ème manche à Besançon, le 9 octobre 2022.

Pour les pilotes des catégories Challenge, une remise de lots Kenny© aura également lieu sur le podium à l'issue de la 10ème manche à Besançon.



GRILLE DES PRIX

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

	ÉLITE HOMME	ÉLITE FEMME	JUNIOR HOMME	JUNIOR FEMME
CLASSEMENT GENERAL				
1	1500 €	1500 €	800 €	800 €
2	1000 €	1000 €	400 €	400 €
3	500 €	500 €	200 €	200 €

	ÉLITE HOMME	ÉLITE FEMME	JUNIOR HOMME	JUNIOR FEMME
PRIX/COURSE				
FINALISTES				
1	1000 €	1000 €	250 €	250 €
2	600 €	600 €	150 €	150 €
3	400 €	400 €	50 €	50 €
4	100 €	100 €	/	/
5	100 €	100 €	/	/
6	50 €	50 €	/	/
7	50 €	50 €	/	/
8	50 €	50 €	/	/

ACCÈS AU SITE

TRANSPORTS

EN VOITURE :

Depuis N12 en venant de St Brieuc: Prendre la sortie D67 Prat Pip Gouesnou, Guipavas, Aéroport. Au rond-point prendre la première sortie, au suivant prendre la deuxième sortie et continuer tout droit sur 2 km la piste de l'aéroport. A l'intersection prendre à droite, au stop suivant prendre à droite, vous êtes arrivés.

Depuis N165 en venant de Quimper prendre la sortie N265 E50 direction aéroport puis au rond-point prendre la deuxième sortie, au suivant prendre la troisième sortie puis sortir en direction de D712 Guipavas. Au rond-point prendre la première sortie. Au feu continuer tout droit. Au rond-point prendre la troisième sortie. Au rond-point du SUPER U prendre la deuxième sortie et suivre le fléchage jusqu'au site du Moulin Neuf.

EN TRAIN :

Gare SNCF de Brest (15mn en voiture)

LIEU DE L'ÉPREUVE

Complexe sportif du Moulin Neuf

Rue de Kéraliou
29490 Guipavas

GRANDES VILLES LES PLUS PROCHES

- ▶ **Brest** : 8 km
- ▶ **Landerneau** : 13 km

PLAN D'ACCÈS



Coordonnées GPS : Latitude : 48.446852
Longitude : -4.398055

PLAN DÉTAILLÉ



PARKINGS

EMPLACEMENTS

Trois parkings sont situés à proximité de la piste :

- ▶ Parking officiel et organisateurs (bénévoles),
- ▶ Parking public, pilotes,
- ▶ Parking DN
- ▶ Parking camping-cars.

CARAVANING

Un terrain situé à côté de la piste pourra recevoir les tentes et caravanes au tarif de 20€ l'emplacement. Mais il ne comportera ni point d'eau ni électricité. Nous vous demandons de respecter la propreté des lieux.

(Voir fiche de réservation ci-après).

Des toilettes et douches sont à votre disposition dans la Halle.

SÉCURITÉ

Aucun vélo ne sera accepté dans les espaces spectateurs et salles de restauration. Le club ne pourra pas être reconnu responsable des vols ou dégradations qui pourront être commis sur le parking, la piste ou le camping.

De 21h à 6h du matin, un agent de sécurité maître-chien assurera la sécurité du site.

ACCÈS PUBLIC

ANIMATIONS

Vous trouverez autour de la piste des vendeurs de vélos, accessoires, gadgets, vêtements, etc.

RESTAURATION SUR PLACE

Un service de restauration et une buvette seront tenus par les bénévoles du club qui feront le maximum pour vous satisfaire.

CARAVANING

Le caravanning est autorisé dans les campings prévus à cet effet et au tarif forfaitaire de 20€ (voir fiche de réservation ci-après).

LIVE STREAMING

Un live streaming sera réalisé et pourra être suivi directement à partir du site Internet de la FFC.



Mesures sanitaires selon décisions en vigueur sur www.sports.gouv.fr

Décisions sanitaires applicables dans les ERP X (couvert) et PA (plein air) à partir du 28 février 2022.

PORT DU MASQUE

- ▶ À partir du 28 février, dans les lieux clos soumis au passe vaccinal, le port du masque ne sera plus obligatoire. Le port du masque en intérieur sera maintenu dans les transports collectifs et les lieux clos non soumis au passe vaccinal.

PRATIQUANTS DE LOISIR ET DE COMPÉTITION

- ▶ **Majeurs et mineurs de 16 ans et plus dont sportifs de haut niveau et sportifs professionnels** : Obligation du Passe vaccinal en ERP X et ERP PA sauf pour les activités non soumises à déclaration ou autorisation préfectorale organisées dans l'espace public. Toutes pratiques autorisées.
- ▶ **Mineurs de 12 à 15 ans (inclus)** : Le Passe sanitaire doit être présenté, dès 12 ans, pour l'accès des ERP X et PA sauf pour les activités non soumises à déclaration ou autorisation préfectorale organisées dans l'espace public.
- ▶ **Mineurs de - de 12 ans** : Aucun Passe sanitaire n'est pas à présenter. Les protocoles sanitaires doivent être respectés.

BÉNÉVOLES ET SALARIÉS ACCUEILLANT DU PUBLIC DANS LES ERP ET LES ÉVÉNEMENTS CONCERNÉS

- ▶ Majeurs et mineurs de 16 ans et plus : Obligation de présentation du Passe vaccinal.

SPECTATEURS

- ▶ Équipement extérieur (ERP PA), Équipement intérieur (ERP X) ou ERP de plein air éphémère : Depuis le 2 février 2022, levée des jauges de pratiquants et spectateurs dans les établissements accueillant du public assis
- ▶ À partir du 28 février, dans les lieux clos soumis au Passe vaccinal, le port du masque ne sera plus obligatoire, notamment dans les équipements sportifs couverts et de plein air (ERP X et PA)

Le contrôle du passe vaccinal ou du passe sanitaire est réalisé par l'organisateur par le biais de personnes qu'il aura désignées à cet effet. Il convient de télécharger l'application « TousAntiCovid Verif ». Les données traitées lors du contrôle ne peuvent être conservées et réutilisées à d'autres fins.

HÉBERGEMENTS

LISTE DES HÉBERGEMENTS

B&B HOTEL BREST KERGADEDEC

Adresse : ZI de Kergaradec, 32 avenue du baron
Lacrosse, 29850 Gouesnou
Tél : 02 98 41 25 41 / Web : [B&B Brest
Kergaradec](#)

B&B BREST PORT

Adresse : 168 rue des Drisses 29200 Brest
Tél : 02 98 42 62 68 / Web : [B&B Brest Port](#)

CAMPANILE BREST AEROPORT

Adresse : ZI de Kergaradec, 30 avenue du
baron lacrosse, 29850 Gouesnou
Tél : 02 98 43 61 41 / Web : [Campanile Brest
aéroport](#)

BRIT HOTEL LE RELECQ KERHUON

Adresse : 2 rue Robert Schuman 29482 Le
Relecq Kerhuon
Tél : 02 98 28 28 44 / Web : [Brit Hôtel](#)

ARA HOTEL LANDERNEAU

Tarif préférentiel pour la compétition
Adresse : Parc d'innovation de Mescoat, Route
de Traon Beuzit, 29800 Landerneau
Tél : 02 98 21 85 00 / Web : [Ara Hôtel](#)

GITES RURAUX

Tél : 06 41 67 71 77
Menneur 29890 Plounéour - Brignogan plages

PRAT AR BELLEC

29430 Plounevez Lochrist

PROCÉDURE

Un espace équipe DN, EA et Clubs/Comités pour les tentes pilotes sera mis en place. L'emplacement sera soumis à réservation préalable au tarif de :

- ▶ **DN1** (gratuit) : 27m²
- ▶ **DN2** (gratuit) : 18m²
- ▶ **EA*** (gratuit) : 9m²
- ▶ **Comités Régionaux** (gratuit) : 18m²
- ▶ **Clubs : 100€ (9m²)**
- ▶ **Autres : 150€ (9m²)**

*les EA peuvent louer 9m² supplémentaires au tarif club

Précision :

- ▶ des bracelets donnant accès à la zone chef d'équipe seront uniquement fournis aux responsables DN, EA, aux responsables régionaux et aux coachs référencés par la FFC.
- ▶ les véhicules et remorques DN & EA auront un parking à proximité de leur emplacement.

Les horaires pour l'installation seront les suivantes :

- ▶ **Vendredi** : 16h00 - 21h00
- ▶ **Samedi** : 07h30 - 10h00

FICHE DE RÉSERVATION*

EA, COMITES REGIONAUX, CLUBS OU AUTRES

Structure :

☐ COMITE REGIONAL ☐ CLUB ☐ EQUIPE AVENIR ☐ AUTRE

Nom de la structure :

Coordonnées :

Nom : Prénom :

Tel : E-mail (obligatoire)* :

Adresse :

Je réserve (veuillez remplir) :

- ☐ COMITE REGIONAL 1 emplacement (18m²)
- ☐ EQUIPE AVENIR 9m² supplémentaires = 100 €
- ☐ CLUB emplacement(s) de 9m² = €
- ☐ AUTRE emplacement(s) de 9m² = €

Règlement : Par chèque bancaire à l'ordre du Club GUIPAVAS BMX

Réservation à envoyer par envoi postal :

Daniel GUILLAMOT, 5 auberge Neuve, 29260 Ploudaniel
Tél : 06 60 70 04 79 - Mail : danielguillamot29@gmail.com

Fiche réservation à envoyer **IMPERATIVEMENT avant le 10 avril accompagnée du règlement**

Attention : la réservation prend effet à réception du règlement.

uniquement les Clubs et Comités et autre. Les emplacements DN et EA sont automatiquement prévus.

PROCÉDURE

TARIFS

Une zone est réservée au caravaning (camping-car ou caravane) à proximité immédiate de la piste au prix forfaitaire de **20 € (quel que soit le nombre de jours)**.

Chaque emplacement sera **délimité**. La réservation prendra effet à réception du règlement.

Il y aura une zone sanitaire sur le site et une vidange pour eaux grises et noires

Le camping sera accessible pour vous installer à partir du **vendredi 22 avril de 16h00 à 22h00** puis le **samedi 23 avril le matin de 08h00 à 12h00**.

Départ lundi 25 avril dernier délai.

ZONES COMMUNES

Les personnes qui souhaitent être **placées ensemble** doivent impérativement le signaler en le mentionnant sur le bulletin de réservation. Tous les bulletins et règlements doivent alors être retournés sous le même pli/mail. Les réservations seront attribuées dans la limite des places disponibles.

FICHE DE RÉSERVATION

ESPACE CARAVANING

Responsable :

Nom : Prénom :
.....

Tel : E-mail (obligatoire)* :
.....

Adresse :
.....
.....

Immatriculation du véhicule :
.....

Je réserve (cocher une case) :

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| ☐ Camping-Car | emplacement(s) x 20 € = € |
| ☐ Caravane | emplacement(s) x 20 € = € |
| ☐ Tente | emplacement(s) x 20 € = € |

Règlement : Par chèque bancaire à l'ordre du Club GUIPAVAS BMX

Réservation à envoyer par envoi postal :

Daniel GUILLAMOT, 5 auberge Neuve, 29260 Ploudaniel
Tél : 06 60 70 04 79 - Mail : danielguillamot29@gmail.com

Fiche réservation à envoyer **IMPERATIVEMENT avant le 10 avril accompagnée du règlement**

Attention : la réservation prend effet à réception du règlement.

CONTACTS

ORGANISATION

Président : RIOUAL Alain

Tél : +33(0)6 32 29 33 08
alainrioual@guipavasbmx.fr

Trésorière: LE GOFF Yolande

Tél : +33(0)6 31 61 94 16
yoyo.ylg@gmail.com

Secrétaire: CABON Céline

Tél : +33(0)6 10 55 34 29
ccabon82@gmail.com



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES OFFICIELS





COORDINATEUR BMX

Jonathan NOYANT
j.noyant@ffc.fr
+33.(0)1.81.88.09.36

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon
78180 Montigny le Bretonneux
<http://www.ffc.fr>